


BPJEPS sports collectifs mention basket-ball et handball


MONTPELLIER
FICHE 23

**Cfa-sport
Méditerranée**
sport
animation
tourisme



**CREPS
MONTPELLIER**
04 67 61 05 22
www.creps-montpellier.org

Florence LANDEMAINE
06 32 64 87 29
florence.landemaine@jeunesse-sports.
gouv.fr



ANIMATEUR SPORTIF SPÉCIALISÉ HANDBALL OU BASKET-BALL

PROFIL DU CANDIDAT

Pas de diplôme scolaire requis. Niveau Bac souhaitable ; Sportif pratiquant dans la mention et bon animateur. L'entrée en formation est conditionnée par la réussite à des tests de sélection et la signature d'un contrat d'apprentissage de 22 mois.

CONDITIONS D'ACCÈS

un certificat médical de non contre indication à la pratique des sports collectifs datant de moins de 3 mois à l'entrée en formation. Une attestation de recensement et/ou certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les candidats de nationalité française âgés de moins de 25 ans. Attestation de formation aux premiers secours. Avoir 18 ans au moment de la certification.

TESTS DE SÉLECTION

Epreuve écrite de 1h30 – sujet de culture générale sur le sport en France et en Europe.
Entretien 30 mn – sur la base du dossier d'inscription.
Epreuve d'anglais 1h – test de compréhension et d'expression écrite.
Epreuves sportives, durée 40 mn. « Satisfaire à un test d'habileté motrice, d'une séquence d'opposition choisie dans le cadre de 2 sports collectifs d'une durée de 40 mn ». La séquence de 40 mn doit permettre la mise en place de situations variées, avec une adaptation possible en fonction des caractéristiques du terrain et du nombre de candidats.

Ce diplôme permet :

Les emplois sont aujourd'hui orientés vers l'accueil des différents publics, le développement de la vie associative et la participation à la structuration du club.

Mais aussi

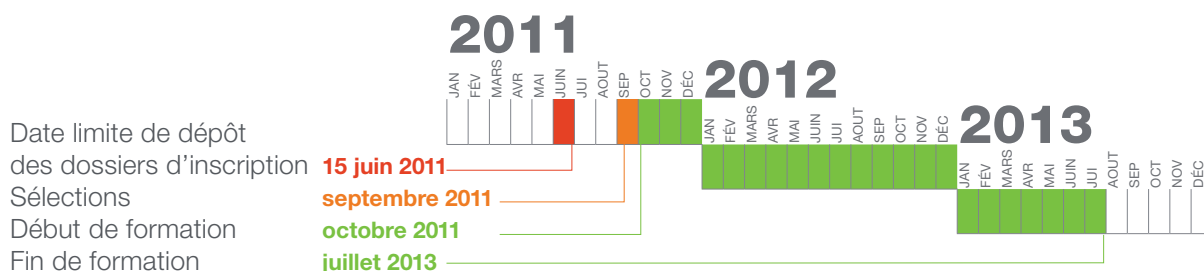
La qualification d'Animateur qui permet :

- de proposer des séances attractives favorisant l'adhésion du joueur;
- de conduire une équipe en compétition et la gérer;
- de contribuer au développement de la pratique, en accueillant tous les publics;
- de contribuer au développement de la structure.

La qualification d'Entraîneur qui permet :

- D'encadrer une équipe engagée en compétition régionale,
- De faire un diagnostic général du fonctionnement de son équipe,
- De construire et d'animer des séances d'entraînement en référence à ce diagnostic,
- De programmer l'ensemble de la saison.

DATES



Pourquoi l'apprentissage ?

CÔTÉ APPRENTI



- 1 statut de salarié
- 1 formation gratuite et rémunérée
- 1 diplôme + 1 expérience professionnelle
- Des aides de l'Etat et de la Région

CÔTÉ EMPLOYEUR



- 1 pré recrutement idéal
- 1 formation adaptée à vos besoins
- 1 investissement pour l'avenir
- Des aides financières de l'Etat, de la Région

CENTRE DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE AUX MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION SOCIALE ET CULTURELLE